

Philippe Goddet : 1850-1922

Autor(en): **Hilberer, Jules-Emile**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **27 (1922)**

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

† Philippe GODET

1850-1922

Avec Philippe Godet, les lettres romandes ont perdu un de leurs plus dévoués pionniers, un de ceux qui ont jeté sur elles un lustre que le temps, loin d'effacer, rendra toujours plus brillant et plus digne d'admiration.

Philippe Godet n'était pas Jurassien. Mais la Société d'Emulation, toujours prête à honorer les grands hommes de la patrie, n'a pas hésité, il y a une dizaine d'années, à lui déferer le titre de membre correspondant honoraire, titre dont on n'a du reste jamais abusé dans nos milieux.

Fils d'un père célèbre, Philippe Godet était né le 23 avril 1850 à Neuchâtel, où il a fait ses humanités. Il étudia ensuite le droit à Bâle, à Berlin et à l'Académie de sa ville natale. Il fit partie de la Société de Belles-Lettres et fut reçu avocat en 1873. Il s'établit alors à Neuchâtel et resta six ans dans le barreau. Dès 1879, il s'adonne principalement aux lettres qu'il aimait au-dessus de tout et écrivit successivement ces beaux ouvrages que nous avons tous appréciés. En 1881, il entra en qualité de rédacteur à la *Suisse libérale*. J'étais, vers cette époque, un jeune homme plein d'enthousiasme, épris de toutes les beautés littéraires, me sentant toujours attiré vers ceux qui, comme Godet, nous parlaient de notre Suisse romande. Je me souviendrai toujours des causeries vives et spirituelles qui paraissaient le samedi sous les initiales de Ph. G. Etudes délicieuses sur nos artistes et sur nos jeunes écrivains romands, mais aussi sur V. Hugo, J. Aicard, A. Theuriet, F. Mistral, ces causeries charmantes hantaient, émerveillaient presque mon jeune cerveau.

En 1885, Godet accepta la chaire de littérature française à l'Ecole supérieure des jeunes filles. Neuf ans plus tard, il est professeur au Gymnase cantonal et enfin, en 1900, à la jeune Université neuchâteloise.

Reconnaissant les services incontestables rendus par l'éminent professeur, l'Université de Genève, puis celle de Lausanne lui décernaient le titre de docteur ès-lettres *honoris causa* et le gouvernement français le nommait successivement chevalier, officier et commandeur de la Légion d'honneur. Enfin en juillet 1922 la *Fondation Schiller* décernait à Philippe Godet, un don de 5.000 frs. « pour l'ensemble de son œuvre littéraire et plus spécialement pour services qu'il a rendus à la littérature de la Suisse romande et à la défense de la pureté de la langue ».

Résumons maintenant brièvement cette admirable carrière littéraire qui restera toujours un exemple de travail et d'activité féconde. Depuis 1874 jusqu'à ses derniers moments, Philippe Godet écrivait à la *Gazette de Lausanne* ses brillantes *Chroniques neuchâteloises*. Puis c'est la *Bibliothèque universelle* qui lui ouvre ses portes. Le *Journal des Débats* l'appelle à succéder à Marc Monnier comme correspondant suisse. Il collabore en même temps au *Journal de Genève*, à la *Revue des Deux-Mondes*, à la *Revue de Paris*, à la *Semaine littéraire*, au *Foyer domestique*, au *Musée Neuchâtelois*, à la *Revue historique*, à la

Revue générale, à la *Lecture*. Pendant presque un quart de siècle il dirige le *Foyer romand*, charmant recueil annuel où l'on pouvait assister en quelque sorte à l'évolution si intéressante des talents de nos jeunes auteurs.

Il servit aussi la cause des bonnes lettres par la parole et se fit une réputation comme brillant conférencier en Suisse, en France, en Hollande et même en Angleterre.

Son activité dans tous ces domaines ne l'empêchait pas de s'imposer des devoirs plus hauts encore. Il publia des œuvres de longue haleine qui figurent dans toutes les bibliothèques romandes dignes de ce nom.

Il débute par des vers : *Premières poésies* (1873), *Récidives*, *Evasions*, *le Cœur et les yeux* (1882), *les Réalités* (1887). Il chante les beautés de son pays, de son lac, de sa petite ville au pied de la montagne. Comme Hugo et comme Rambert, il consacre de belles strophes à la vie de famille et aux enfants qui étaient venus égayer son foyer. Il édite, habilement préfacées, les poésies d'Alice de Chambrier, d'Etienne Eggis, d'Ernest Bussy de douloureuse mémoire. Et Dieu sait, s'il est parvenu à nous les faire aimer tous ces poètes qui ont enchanté notre prime jeunesse ! Puis parurent successivement *Etudes et causeries* (1889) ; une magistrale *Histoire littéraire de la Suisse française* (1890), couronnée par l'Académie française ; *Pierre Viret* (1892) ; *Art et Patrie*, *Auguste Bachelin d'après son œuvre et sa correspondance* ; *Louis Agassiz* et *Juste Olivier*, parus dans la Petite Bibliothèque helvétique ; *Neuchâtel Suisse*, pièce historique et *Pages neuchâteloises*. Voici surtout *Madame de Charrière et ses amis*, travail en deux beaux volumes, fruit de longues années d'études ; *Lettres de Belle de Zuilen à Constant d'Hermenches* (1909). Et voici des *Portraits neuchâtelois* (1920), des *Pages d'hier et d'avant-hier* et cette admirable biographie de son père le théologien F. Godet et tant d'autres que j'oublie.

Dans toutes ces œuvres on reconnaît toujours les mêmes qualités éminentes de l'auteur : clarté, vivacité, simplicité et franchise ; tout comme son enseignement fut dès ses débuts clair, profond, élégant et fécond.

Ainsi la Suisse romande a vu disparaître en Godet un de ses meilleurs fils. Ses obsèques ont eu lieu à Neuchâtel, où il avait passé toute sa vie de combat et de labeur. Le 30 septembre 1922 a été un véritable deuil populaire. L'on comprit alors mieux que jamais ce que ce grand homme avait été pour sa ville natale, pour son canton, pour sa patrie.

Il avait eu des principes religieux inébranlables.

J'ai la foi naïve et première,
Celle qu'on m'enseigna jadis :
Je crois encore à la prière.
Je crois au diable, au paradis ;
Je crois au Dieu de mon enfance,
En dépit des railleurs, j'y crois...
J'y crois surtout si je l'offense...

avait-il chanté quelque part. C'est avec cette foi profonde, résignée, qu'il est

descendu au tombeau. Il s'était souhaité une épitaphe portant ces simples mots : CI-GIT PHILIPPE GODET, NEUCHATELOIS. J.-E. HILBERER.

† Paul JACOT

La mort semble faucher de préférence les hommes qui ont un grand champ d'activité et qui pourraient rendre encore d'éminents services.

Paul Jacot fut de ce nombre. Il a joué pendant longtemps un rôle considérable dans la vie publique du Jura et du canton de Berne, dont il ne s'était retiré qu'il y a quelques années. Il est né à Sonvilier même, où son père avait déjà une étude de notaire. Les premières classes faites dans son village, il se rendit à Neuchâtel, où il suivit les cours de l'Académie (aujourd'hui l'Université). De retour à Sonvilier, il y exerça le notariat avec tant de suite, de savoir-faire et de bienveillance, que son étude fut bientôt l'une des plus achalandées du pays. Les paysans des deux montagnes aimaient à traiter avec lui à cause de sa grande simplicité d'allures, qui n'excluait d'ailleurs pas une parfaite distinction, qui lui était naturelle. Mais quels que fussent ses talents à cet égard, c'est comme homme politique que Paul Jacot a retenu et retiendra toujours l'attention.

De bonne heure, il fut élu maire de Sonvilier. Il le resta jusqu'au moment où le socialisme, apportant ses méthodes nouvelles, il ne crut pas devoir s'y associer. Son administration a été marquée par des progrès non tapageurs certainement, mais réguliers et bienfaisants, qui firent que nulle part la vie n'était plus paisible et meilleure que dans son village.

Pendant trente ans, il fut député du Haut-Vallon au Grand Conseil bernois, qu'il eût d'ailleurs l'honneur de présider. Il ne s'y fit pas une place par des coups d'éclat, mais bien par le sérieux et la persévérance avec lesquels il étudiait et s'efforçait de résoudre les problèmes du jour. Il y a représenté dignement la petite patrie jurassienne et il n'est que juste de relever l'empressement qu'il mettait à y défendre les intérêts des petits et sa sociabilité engageante envers quiconque avait besoin de son aide.

Quelques-unes de ces qualités firent que pendant un quart de siècle, il n'y eut au vallon de St-Imier et dans le Jura aucune fête populaire, aucune manifestation sociale importante sans que Paul Jacot fût au nombre des initiateurs ou des organisateurs. On comptait souvent sur lui pour le discours officiel. Sa parole ne flamboyait pas ni ne roulait comme un tonnerre, mais on n'en admirait que plus la pondération de sa pensée et son véritable amour du pays. Il a été un de leurs membres les plus militants et leur plus sincère ami.

Il fit partie du Conseil de surveillance du 2^e arrondissement des C. F. F. et l'on se souvient qu'en cette qualité il rendit d'éminents services à notre région usinière et qu'il eut la main particulièrement heureuse à diverses reprises, dans la question des horaires.